



Le 12/06/2018

**Aux animateurs- trices et personnels titulaires,
contractuels...travaillant sur les temps périscolaires et
extrascolaires pour la ville de Lille**

***LES MAUVAISES NOTES DE LA VILLE DE LILLE EN MATIERE DE POLITIQUE**

Suite à notre Assemblée Générale du 12 juin 2018 portant sur les revendications à destination des agents du Pôle A.S.E. Il a été décidé de porter nos doléances auprès du Directeur Général des Services Mr VAYSSIE et de Mme Le Maire Martine AUBRY.

Voici vos revendications confirmées lors de l'assemblée générale :

- La **titularisation** des agents en contrats uniques et consolidés occupant un poste à temps plein,
- Une contractualisation impliquant un minimum de **sécurité économique et sociale** pour tous les agents précaires sur tous les temps : **CDD** : PM-Périscolaire / PM-A.L.SH mercredi / PM-ALSH (Petite Vacances scolaire – Grande Vacances scolaire)
- La reconnaissance et le paiement des **temps de préparation pour les vacataires** (accueil et préparation) à + de 35 minutes (à Hellemmes les animateurs sont payés 13h/semaine pour remplir aux missions d'animateur- trice en pause méridienne, soit 80 € de + que nos agents)
- **L'accès aux formations professionnelles et diplômantes,**
- **Le recrutement prospectif en pause méridienne pour assurer des effectifs constants,**
- **Le paiement des heures réellement travaillées pour les agents qui les effectuent, dans des délais raisonnables,**
- **L'abolition de l'iniquité de traitement entre Référent de site**

Malgré les discussions antérieures avec l'administration sur ces sujets, aucune avancée significative ne permet à ce jour aux agents vacataires d'être fixés sur le devenir de leurs conditions de travail pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Face à ce déni n'offrant aucune perspective pour allouer, à minima, des moyens visant à « lutter contre la précarité des agents vacataires à la ville » en leur proposant des contrats étendus et annualisés.

A tous les intervenants de la filière animation (animateur pause méridienne, périscolaire, extrascolaire, sport, lecture, musique, ferme pédagogique...)

Nous vous invitons à vous rassembler pour un :

Un mouvement de Grève.

le jeudi 21 et le vendredi 22 juin 2018

de 0H à 24H

et à nous rejoindre pour des temps de Manifestations :

- RDV / devant la Mairie de Lille le vendredi 22 juin à 12h**
- RDV / à 16h45 à l'occasion du Conseil Municipal.**

C'est l'occasion pour vous de vous faire entendre en collectif au côté de nos syndicats unis pour vous défendre et améliorer vos conditions de travail.

Nous comptons vivement sur votre présence lors de ces temps de manifestation pour faire avancer le mouvement mis en place en intersyndicale dans votre intérêt !

Il est temps d'agir pour votre avenir et l'avenir éducatif des enfants encadrés Ne rien faire c'est approuver !!!!

La Ville de Lille porte un « Projet éducatif » ambitieux, prônant des valeurs de solidarité, de respect, de bienveillance à autrui et pourtant, elle installe ses agents dits vacataires dans une « précarité banalisée » et dans des conditions de travail de plus en plus dégradées. La reconnaissance du métier et de la filière ANIMATION doivent être au Cœur de ce projet Educatif.